

COMMUNIQUÉ « PAU À VÉLO » et « VILLE PARTAGÉE » Mardi 9 mai 2017

L'association « Pau à Vélo » et le collectif « Ville Partagée » déplorent l'accident mortel survenu vendredi 5 mai boulevard Tourasse. Une cycliste de 22 ans a été emportée, nous en sommes bouleversés et nous adressons à ses proches nos pensées attristées.

L'enquête en cours établira les circonstances exactes de ce drame. Cependant, ce n'est pas la première fois qu'un poids—lourd heurte un cycliste lors d'un tourne—à—droite au croisement. C'est le problème récurrent de l'angle mort du camion, faisant l'objet d'une sensibilisation fréquente par les associations cyclistes et de sécurité routière.

Nous rappelons à tous les usagers, et notamment les piétons et cyclistes, d'adopter toujours la plus grande prudence dans leurs déplacements, en respectant le code de la route. Mais au-delà de la question du partage de la voirie entre les plus légers et les plus lourds, se pose celle de l'aménagement et de la signalisation de cette voirie. Sur ce point, force est de constater que la ville de Pau est bien en retard. Nous interpellons ici la Mairie pour qu'elle lance en première priorité des actions d'amélioration de la sécurité des plus faibles, piétons et cyclistes.

Sur le boulevard Tourasse, il existe bien une bande cyclable, qui mène à un dispositif de « sas vélo » permettant aux cyclistes de se positionner devant les véhicules motorisés lorsque le feu est rouge. Mais observons bien l'état dans lequel se trouvent ces aménagements, à moitié effacés et quasiment invisibles. La situation du Boulevard Tourasse, et plus généralement celle de la politique vélo de la ville de Pau, sont largement insuffisantes.

On le constate dans de très nombreux endroits de la ville, le marquage des aménagements cyclables, lorsqu'ils existent, est très dégradé. Suite à ces observations de terrain, « Pau à Vélo » a récemment mené avec le collectif « Ville Partagée » un travail considérable de référencement de ces zones de dangers. Nous demandons instamment que la Municipalité tienne compte de cette cartographie et agisse en conséquence.

En 2009 déjà, un « Plan Vélo » avait été établi par un bureau d'études à la demande de l'agglomération. Mais 8 ans plus tard nous faisons le constat que ce « Plan Vélo » n'est toujours pas mis en place sur le terrain. D'autre part, dès 2010, « Pau à Vélo » avait proposé à la ville de Pau des aménagements pour le Boulevard Tourasse.

Au lendemain de ce nouveau drame, nous demandons à la Mairie d'agir rapidement et de traiter enfin ces sujets en priorité absolue, sans remettre à la prochaine décennie ce qui aurait déjà dû être réalisé depuis longtemps.

Il est grand temps que la Mairie mette des moyens à la hauteur des enjeux et renforce, par des actions concrètes sur le terrain, la sécurité des piétons et cyclistes lors de leurs déplacements à Pau. Nous souhaitons qu'elle renoue un dialogue régulier et constructif avec les représentants des usagers. Et nous espérons que les campagnes de communication sur la sécurité routière seront renouvelées et amplifiées pour sensibiliser tous les usagers.

Nous demandons également que le lieu de cet accident tragique soit marqué par un panneau commémoratif pour rappeler à tous la nécessité de prudence et de respect d'autrui envers tous les usagers de la voirie, et en particulier les plus vulnérables: piétons et cyclistes.

Association « Pau à Vélo » et Collectif « Ville Partagée »

Le vélo, plus qu'un sport, un moyen de transport



Association « Pau à Vélo »

La Pépinière, 6 Avenue Robert Schuman F-64000 PAU – Tél. 05 59 32 26 65 E-mail pau@fubicy.org, Web http://fubicy.org/pau Association membre de la FUB (Fédération française des Usagers de la Bicyclette)